

Liminaire CHSCT des 1^{er} et 4 mars 2022

Madame la présidente,

Solidaires Finances refuse de se plier une fois de plus à l'exercice consensuel que devrait être cette liminaire.

En effet, Solidaires Finances constate que les points à l'ordre du jour, que vous nous présentez depuis plusieurs séances, le sont par pure forme.

Où sont les plans exacts du « microzoning » de la nouvelle Cité Administrative de Lille ?

Où en est le suivi des recommandation et préconisations des acteurs de prévention pour la BSE de Dunkerque et le bureau de Dunkerque Port ?

Où sont les réponses pertinentes et le respect vis-à-vis du rapport du médecin de prévention relatif au SGC de Tourcoing ?

Où sont les documents des points demandés à l'ordre du jour par les représentants du personnel ?

Où en est la concertation avec la parité syndicale, sur tous les sujets ?

Avez-vous redéfini, entre Directeurs et Directrices, les prérogatives de ce CHSCT, en décidant sciemment d'ignorer les avis des représentants des personnels, voir même des acteurs et actrices de prévention ?

Pour Solidaires Finances, le CHSCT n'est pas une chambre d'enregistrement où des cases sont à cocher par les directeurs, mais bien un moyen d'agir en prévention et d'améliorer les conditions de vie au travail des agents.

Pour ce faire, l'avis de tous est entendable et nécessaire.

Quand l'administration méprise les avis des représentants des personnels, ce sont ses propres agents qu'elle méprise.

Avec tout le respect que nous, les représentants de Solidaires Finances, avons pour cette instance et pour ses membres, nous sommes dans l'obligation de vous demander, Madame la Présidente, de revenir à ce pourquoi cette instance a été créé et, Messieurs les directeurs, appelons un chat un chat, d'arrêter enfin de nous prendre pour des cons !

Par avance, merci !

